

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00038
Numéro SIREN : 331 457 747
Nom ou dénomination : SOCRATE

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000779

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/000779**
n° de gestion : **1985B00038**
n° SIREN : **331 457 747 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 05/03/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

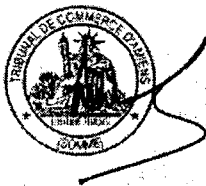
SOCRATE - Société par actions simplifiée
3 rue Robert de Luzarches 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 31/07/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



349755

certificat de dépôt

SOCRATE

Société par actions simplifiée au capital de ~~99 200 euros~~
Siège social : 3 Rue Robert De Luzarches, 80000 AMIENS
331 457 747 RCS AMIENS

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 5 MARS 2018

AMIENS

80-02

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2017

La société RICHARD, représentée par Monsieur Frédéric LOBBE et Madame Faustine SAVREUX, ses gérants, agissant en qualité d'associé unique et Présidente de la société SOCRATE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 juillet 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 920 609 euros contre 1 083 280 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -15,01%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 847 900 euros contre 1 036 876 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,22%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 74 524 euros contre 65 531 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 13,72%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 juillet 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de faire progresser notre chiffre d'affaires tout en maîtrisant le poste « charges ».

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant :

- total des factures reçues et émises non réglées au 31 juillet 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, (**tableau joint en annexe**).
- cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard (**tableau joint en annexe**).

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, il est indiqué que notre Société a 2 succursales situées respectivement :

A AMIENS (80) : - 4 rue des Jacobins
 - 2 rue Lamark

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 920 609 euros contre 1 083 280 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -15,01%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 814 euros contre 19 126 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 430 841 euros contre 507 430 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,09%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 169 962 euros contre 179 712 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,42%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 617 euros contre 6 705 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,22%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 183 314 euros contre 248 786 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -26,31%.

Le montant des charges sociales s'élève à 37 294 euros contre 70 702 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -47,25%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 8 personnes contre 8 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 20 159 euros contre 23 059 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,57%.

Le montant des autres charges s'élève à 710 euros contre 479 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 48,22%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 847 900 euros contre 1 036 876 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,22%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 74 524 euros contre 65 531 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 13,72%.

Compte tenu d'un résultat financier de -830 euros (234 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 73 693 euros contre 65 766 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,05%.

En l'absence de résultat exceptionnelle,
Et après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de -4 333 euros contre 0 pour l'exercice précédent,
- d'un crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage de 1 333 euros contre 1 200 euros pour l'exercice précédent,
- du CICE de 8 447 euros contre 11 134 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 70 693,72 euros contre une perte de -59 269,18 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 juillet 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 522 133 euros contre 921 167 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -43,31%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 70 693,72 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	70 693,72 euros
A titre de dividendes	60 000,00 euros
Soit 24,19 euros par action	
Le solde	10 693,72 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 205 661,28 euros.	

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} février 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique rappelle qu'au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016 approuvé le 31 janvier 2017, il avait décidé d'apurer la perte de l'exercice par prélèvement sur le compte « Autres réserves » qui ressortait ainsi à 194 967,56 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 385 964,77 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Eligible à la réfaction
31 juillet 2014	60 000 €	oui
31 juillet 2015	450 000 €	/
31 juillet 2016	/	/

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Toutefois, il convient de statuer sur le remplacement du Commissaire aux Comptes Titulaire :

Nomination d'un Commissaire aux Comptes en remplacement

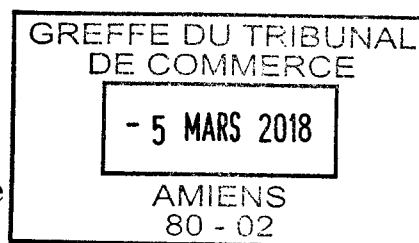
Il convient de nommer la société SECOVI AUDIT, SAS au capital de 115 840 € dont le siège social est à AMIENS (80) – 605 rue Saint-Fuscien, 414 677 435 R.C.S. AMIENS en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de la société SECOVI pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2022.

La Présidente

	SOLDE	Solde débiteurs	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> à 90 jours
FDIVERS	795,21		795,21			
GD CONSEIL	226,8		226,8			
EDF		1648,64				
GIROUX	360					360
91 MULTIM	8,4			8,4		
NETULT	619,2		309,6			309,6
ORANGE	116,92		116,92			
STYLER	376,2		376,2			
DPH	6129,17		6129,17			
CIPAS	3780			3780		
COMPTO	24754,72		24754,72			
EDF GDF		2100				
ASMIS	315,34			315,34		
VISTAPRINT	48,96		48,96			
TOTAL	37530,92	3748,64	32757,58	4103,74	0	669,6

PROV 408100

SOCRATE
Société par actions simplifiée
au capital de 99 200 euros
Siège social : 3 Rue Robert De Luzarches, 80000 AMIENS
331 457 747 RCS AMIENS



DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 JANVIER 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2017 s'élevant à 70 693,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 70 693,72 euros

A titre de dividendes 60 000,00 euros
Soit 24,19 euros par action

Le solde 10 693,72 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 205 661,28 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} février 2018.

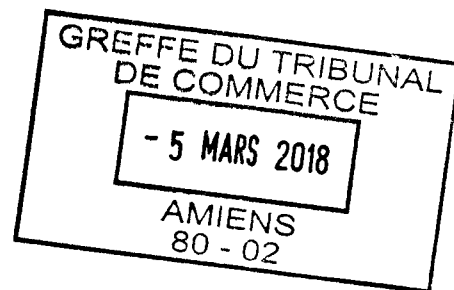
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Eligible à la réfaction
31 juillet 2014	60 000 €	oui
31 juillet 2015	450 000 €	/
31 juillet 2016	/	/

L'associée unique rappelle qu'au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016 approuvé le 31 janvier 2017, il avait décidé d'apurer la perte de l'exercice par prélèvement sur le compte « Autres réserves » qui ressortait ainsi à 194 967,56 euros.

Certifié conforme
La Présidente



SOCRATE

Société par Actions Simplifiée au capital de 99 200 euros
Siège social à AMIENS (80000) – 3 rue Robert de Luzarches
- RCS B 331 457 747 -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 juillet 2017

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCRATE relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

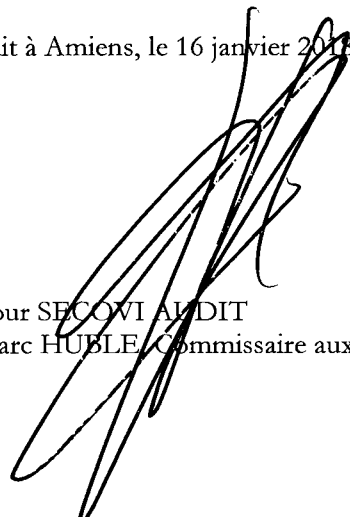
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Amiens, le 16 janvier 2018



Pour SECOVI AUDIT
Marc HUBLE Commissaire aux Comptes

SECOVI AUDIT

Société de commissariat aux comptes – SAS au capital de 115 840 € - RCS AMIENS B 414 677 435
605 Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS – 03.22.33.60.60

certificat confirmat

GREFFE

DGFIP N° 2050

BILAN – ACTIF

①

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois
- 5 MARS 2018
Durée de l'exercice précédent

Désignation de l'entreprise : SAS Socrate SAS

DE COMMERCE
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 2

Adresse de l'entreprise 3 Rue Robert de Luzarches 80000 AMIENS

— Durée de l'exercice précédent

L112

Numéro SIRET *	3	3	1	4	5	7	7	4	7	0	0	0	6	0
----------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Numéro SIRET *	3	3	1	4	5	7	7	4	7	0	0	0	6	0
----------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Neant ☐ *

				AMIENS		Exercice N clos le :		
				80 - 02		31/10/712101117		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			AB		AC		
	Frais de développement *			CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires			AF		AG		
	Fonds commercial (1)			AH	117154	AI	8383 108770	
	Autres immobilisations incorporelles			AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL		AM		
	Terrains			AN		AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions			AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	14436	AS	9333 5102	
	Autres immobilisations corporelles			AT	288064	AU	236980 51083	
	Immobilisations en cours			AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes			AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS		CT		
	Autres participations			CU		CV		
	Créances rattachées à des participations			BB		BC		
	Autres titres immobilisés			BD		BE		
	Prêts			BF		BG		
	Autres immobilisations financières *			BH	5381	BI	5381	
	TOTAL (II)			BJ	425036	BK	254698 170337	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			BL		BM	
		En cours de production de biens			BN		BO	
		En cours de production de services			BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
		Marchandises			BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*			BX	3788	BY	3788
		Autres créances (3)			BZ	133781	CA	133781
		Capital souscrit et appelé, non versé			CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD		CE	
Disponibilités			CF	210179	CG	210179		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*			CH	4046	CI	4046	
	TOTAL (III)			CJ	351795	CK	351795	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM				
	Écarts de conversion actif *			CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	776831	1A	254698 522133	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	5381	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS Socrate SAS		Neant ☐		
				Exercice N 31072017		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 99200			DA	99200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...)			DB	11183	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK			DC		
	Réserve légale (3)			DD	9920	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ			DG	254236	
	Report à nouveau			DH	-59269	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	70693	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	385964	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	34927	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI			DV	395	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	55869	
	Dettes fiscales et sociales			DY	42633	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2341	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	136168		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	522133		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	111329
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	24

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Socrate SAS</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	715338	FB	FC		715338
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	205271	FH	FI	205271
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	920609	FK	FL	920609	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	814	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	922424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	430841
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	169962
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5617
	Salaires et traitements *					FY	183314
	Charges sociales (10)					FZ	37294
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	20159
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	710
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	847900	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	74524	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	830
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	830	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-830	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	73693	

Désignation de l'entreprise <u>SAS Socrate SAS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3000	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	922424	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	851731	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	70693	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS Socrate SAS		31072017		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Conservées à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	117154	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	IJ		KJ		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		
			Dont Composants	M3		KS	9136	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	196356	KW		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY		KZ	
		Matériel de transport *			LB	91707	LC	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IE		IF	
		Emballages récupérables et divers *			LH		LI	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL		
	Avances et acomptes			LN	297200	LO		
	TOTAL III					LP	5300	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		
	Autres participations			8U		8V		
	Autres titres immobilisés			IP		IR		
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	5381	IU		
	TOTAL IV			LQ	5381	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	419736	OH	5300	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à der. tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	117154
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	
				IT		MJ		MK	14436
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	196356
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	91707
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG		NH	302500
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		MT
Autres participations				IO		OX		OY	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	5381
TOTAL IV				I3		NJ		NK	5381
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OI	425036

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS Socrate SAS

31072017

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	5383	PF	3000	PG		PH	8383
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9136	QA	197	QB		QC	9333
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	160970	QE	9551	QF		QG	170522
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	59047	QM	7410	QN		QO	66458
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	229154	QV	17159	QW		QX	246314
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	234538	ØP	20159	ØQ		ØR	254698

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)			NY	Total général non vendu (NW - NY)			NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS Socrate SAS		31072017		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS Socrate SAS				31072017		Neant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5381	UV	5381	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3788		3788					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	26235		26235					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	17788		17788					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	5317		5317					
	Groupe et associés (2)		VC	62394		62394					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	22045		22045					
	Charges constatées d'avance		VS	4046		4046					
	TOTAUX			VT	146996	VU	146996	VV			
	REVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	24		24					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	34848		10009		24838			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	55869		55869					
Personnel et comptes rattachés			8C	20913		20913					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	11254		11254					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6703		6703					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3762		3762					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	395		395					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2341		2341					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ	54		54					
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	136168	VZ	111329		24838			
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Plaquette

SAS Socrate SAS

Annexe



SAS Socrate

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/07/2017

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Tableau des immobilisations	3
2.1.2. Tableau des amortissements.....	3
2.1.3. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.3.1. Fonds de Commerce.....	3
2.1.3.2. Amortissements	4
2.1.4. Immobilisations corporelles.....	4
2.1.4.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	4
2.1.4.2. Amortissement	5
2.1.5. Immobilisations financières	5
2.1.6. Produits à recevoir	6
2.1.7. Créances	7
2.2. Passif.....	8
2.2.1. Capitaux propres	8
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	8
2.2.1.2. Capital	8
2.2.2. Provisions pour risques et charges	9
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	10
2.2.4. Charges à payer	11
3. Informations relatives au compte de résultat.....	11
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).....	12
5. Impôt sur les bénéfices	12
6. Autres informations	13
6.1. Engagements hors bilan	13

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Modification des statuts, suite à la cession des 2480 actions de la SAS SOCRATE à la SARL RICHARD au 31 Août 2016.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions légales du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau des immobilisations

Cf. Tableau 2054 de la liasse fiscale.

2.1.2. Tableau des amortissements

Cf. Tableau 2055 de la liasse fiscale.

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Fonds de Commerce

Le fonds de commercial est constitutif des éléments suivants :

- Le fonds de commerce One Step et Des Petits Hauts pour 25 916 €
- Droit d'entrée Des Petits Hauts pour 15 000 €
- Fonds de Commerce Comptoir des Cotonniers pour 76 238 €

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable unique 2013/34/UE du 26 juin 2013, l'autorité des normes comptables (ANC) a modifié le plan comptable général par émission du règlement 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, la société a pratiqué un test de dépréciation du fonds commercial permettant de comparer la valeur actuelle de l'actif à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle provient de la valeur d'usage dont le montant résulte de l'actualisation des flux de trésorerie futurs de la société établis sur la base d'un plan d'affaires estimatif.

Les dépréciations afférentes au fonds commercial ne sont jamais rapportées au résultat.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 juillet 2017, la valeur actuelle du fonds commercial ne nécessite aucune dépréciation.

2.1.3.2. Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	5 ans

2.1.4. Immobilisations corporelles

2.1.4.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	5 300	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.4.2. Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Agencements Aménagements Installations	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

2.1.5. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.6. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	5 317
Divers	-
TOTAL	5 317

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		5 381	5 381	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		3 788	3 788	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	26 235	26 235	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	17 789	17 789	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	5 317	5 317	-
	Groupes et associés		62 395	62 395	-
	Débiteur divers		22 045	22 045	-
Charges constatées d'avance		4 046	4 046	-	
TOTAL		146 997	146 997	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	99 200	-	-	99 200
Primes, réserves et écarts	725 340	-	450 000	275 340
Report à nouveau	-	-	59 269	-59 269
Résultat	-59 269	129 963	-	70 694
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	765 271	129 963	509 269	385 965

Le capital est composé de 2480 actions de 40 euros de valeur nominale.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	25	25	-	-
- A + d'1 à l'origine	34 848	10 010	24 839	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	55 870	55 870	-	-
Personnel et comptes rattachés	20 913	20 913	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	11 255	11 255	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	6 703	6 703	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 762	3 762	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	396	396	-	-
Autres dettes	2 342	2 342	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	55	55	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	136 168	111 329	24 839	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	11 017
Charges sociales provisionnées	4 091
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	22 087
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	233
Autres charges fiscales	3 762
Divers	1 500
TOTAL	42 690

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	715 338	-	-715 338
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	205 272	-	205 272
Chiffre d'affaires net	920 610	-	920 610

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 8447 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales (compte 649500).

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer 8854 € (pour la part du CICE utilisé pour réduire le solde d'IS à payer. Pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer une demande de remboursement va être effectuée.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement à la reconstitution de notre fonds de roulement.

5. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	73 694	-
Impôts : Au taux de : - 15% Sur PVL	4 333	-
	-	-
Résultat après impôts	70 693	-

6. Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

	N	
Cautions données	-	
Cautions reçues	Caution personnelle et solidaire reçue de la SARL RICHARD au profit de la société FAST RETAILING France (Comptoir des Cotonniers) pour toutes sommes qui pourraient être dues au titre de l'exécution ou l'inexécution du contrat d'affiliation signé par la SAS SOCRATE en date du 31/08/2016 Engagement reçu du Crédit du Nord au profit de la société DES PETITS HAUTS à hauteur de 100 000 € dans le cadre du contrat d'affiliation signé par la SAS SOCRATE en date du 03/09/2014. Caution personnelle et solidaire de M Frédéric LOBBE et Mme Faustine SAVREUX à hauteur de 76 228 € au bénéfice de la société IKKS RETAIL (One Step) dans le cadre du contrat d'affiliation signé par la SAS SOCRATE en date du 27/02/2008	
Nantissements et hypothèques	Nantissement du Fonds de commerce de la SAS SOCRATE à hauteur de 40000 € au profit de la société Comptoir des Cotonniers dans le cadre du contrat d'affiliation signé par la SAS SOCRATE le 31/08/2016	

